

Lundi 17 juin 2019

## Carrefour de La Fossette à Fos-sur-Mer : poursuite des travaux d'aménagement et modifications temporaires des conditions de circulation

Des travaux d'aménagement du carrefour de La Fossette ont débuté le 11 mars 2019 et se dérouleront sur une période de 10 mois, jusqu'en janvier 2020. Ces aménagements ont pour objectifs d'améliorer la sécurité du carrefour et les conditions d'accessibilité à la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Les travaux se poursuivent avec le passage à deux nouvelles phases :

- **Phase 3** : les travaux de cette phase seront réalisés du 18 au 19 juin 2019.

Pendant cette période, les usagers devront emprunter une portion provisoire de l'anneau existant qui sera limitée à une voie. **Les impacts seront importants sur la circulation.**

- **phase 4** : dans la nuit du 19 au 20 juin 2019, basculement de la phase 3 à la phase 4.

Une partie du giratoire existant sera fermée à la circulation. **Les usagers en provenance de la ZIP de Fos-sur-Mer et en direction d'Arles et ceux en provenance d'Arles souhaitant faire demi-tour au niveau du giratoire de la Fossette devront se diriger vers le giratoire de Fenouillère pour y faire demi-tour.**

Cette phase débutera à partir du 20 juin, et durera 8 semaines. Elle permettra de réaliser la liaison d'Arles vers Port-Saint-Louis-du-Rhône. La circulation se fera sur le nouvel anneau du giratoire de la Fossette. Des perturbations sont à prévoir pour les usagers circulant dans le sens Arles vers Fos-sur-Mer ou vers la ZIP.

La DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur vous invite à la plus grande prudence aux abords des zones de chantier, en adoptant une vitesse adaptée et en suivant les instructions de la signalisation verticale mise en place à cet effet.

L'État, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, (DREAL) conduit la réalisation de cet aménagement avec l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED). Cet aménagement est cofinancé par l'État, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.

De plus amples informations sur les conditions de circulation sur toute la durée du chantier sont disponibles via :

- le site internet de la DREAL PACA : [www.paca.developpement-durable.gouv.fr](http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr)

- le site internet de la DIRMED : [www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr](http://www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr)

- ou en vous inscrivant pour recevoir des informations régulières sur les conditions de circulation sur l'adresse électronique : [chantiercarrefourlafossette@nicaya.com](mailto:chantiercarrefourlafossette@nicaya.com)

### CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr) – [www.paca.gouv.fr](http://www.paca.gouv.fr) – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)